

Comité du programme et budget

Trente-deuxième session
Genève, 12 – 16 juillet 2021

LISTE DES DÉCISIONS

établie par le Secrétariat

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR **OUVERTURE DE LA SESSION**

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

document WO/PBC/32/1.

Le Comité du programme et budget (PBC) a adopté l'ordre du jour (document WO/PBC/32/1).

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR **ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT PAR INTÉRIM**
DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET (PBC)

Le Comité du programme et budget (PBC) est convenu de ne pas prendre de décision sur ce point de l'ordre du jour.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR **RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI**
EN 2020

document WO/PBC/32/2.

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020 (document WO/PBC/32/2), et reconnaissant que celui-ci revêt un caractère d'auto-évaluation par le Secrétariat, a recommandé aux assemblées de l'OMPI, chacune pour

ce qui la concerne, de prendre note de la performance financière positive et des progrès accomplis par les programmes en 2020 dans la réalisation des résultats escomptés.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR SITUATION FINANCIÈRE À LA FIN DE 2020 :
RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

document WO/PBC/32/INF/1.

Le Comité du programme et budget (PBC) a pris note du contenu du document (WO/PBC/32/INF/1).

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR PLAN STRATÉGIQUE À MOYEN TERME (PSMT)
POUR 2022-2026

document WO/PBC/32/3.

Le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé aux assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022-2026 (document WO/PBC/32/3).

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET
BUDGET PROPOSÉ POUR 2022-2023

document WO/PBC/32/4.

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant achevé un premier examen détaillé par secteur du projet de programme de travail et budget proposé pour l'exercice biennal 2022-2023, y compris ses annexes et appendices (document WO/PBC/32/4) :

- i) a accueilli avec satisfaction la rationalisation du projet de programme de travail et budget proposé pour 2022-2023, qui favorise la lisibilité, la transparence et la reddition de comptes;*
- ii) a souligné qu'il importait que l'OMPI donne la priorité à sa réponse à la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice biennal 2022-2023, y compris en ce qui concerne les initiatives décrites dans le programme de travail et budget et comme précisé par le Directeur général dans sa déclaration liminaire, en veillant à ce que des ressources adéquates soient déployées pour aider les États membres à faire face à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences et à jeter les bases des efforts de redressement économique après la pandémie;*
- iii) a souligné qu'il importait de promouvoir la diversité et l'inclusion dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne la parité femmes-hommes et la diversité géographique, au moyen des initiatives et des programmes de l'OMPI et au sein de l'Organisation elle-même;*
- iv) a accepté les modifications suivantes proposées par les États membres :*
 - inclusion des ODD par pilier stratégique dans la grille d'évaluation des résultats (page 8);*
 - modification du renvoi au document de référence pour la définition des dépenses de développement (A/55/4) dans la note de bas de page (page 8);*

- *mise à jour du tableau 6 et du tableau relatif aux ressources par objet de dépense pour les marques et les dessins et modèles (page 29) compte tenu de la correction apportée aux lignes de dépense intitulées “Édition” et “Services contractuels” en rapport avec la promotion du système de La Haye;*
 - *ajout d’un indicateur d’exécution transversal intitulé “Nombre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux, y compris les projets mis en œuvre dans le cadre de partenariats, dont les avantages escomptés ont été atteints ou qui ont franchi des étapes importantes” pour le résultat escompté 4.1 dans le Secteur des brevets et de la technologie et dans le Secteur du droit d’auteur et des industries de la création;*
 - *ajout de deux indicateurs d’exécution transversaux intitulés i) “Nombre de mises en relation de demandeurs et de fournisseurs de technologies vertes réalisées par l’intermédiaire de la plateforme WIPO GREEN et de projets d’accélération” et ii) “Nombre de collaborations en recherche-développement établies dans le cadre de WIPO Re:Search qui franchissent le stade des essais cliniques” pour le résultat escompté 3.3 dans le secteur du développement régional et national;*
 - *mise à jour de l’encart sur la réponse de l’OMPI à COVID-19 et les stratégies de mise en œuvre du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux et, en collaboration avec d’autres secteurs, inclusion d’une ou plusieurs initiatives supplémentaires visant à exploiter le savoir-faire et les partenariats de l’Organisation pour la réponse de l’OMPI à COVID-19, et renforcement en conséquence des ressources allouées aux résultats escomptés 2.2, 2.4, 3.3 et 4.4.;*
 - *inclusion d’indicateurs de performance intitulés i) “Pourcentage de publications phares de l’OMPI dont le résumé est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU; objectif visé 100%”; ii) “Pourcentage de publications mondiales de l’OMPI sur des questions de fond relatives à la propriété intellectuelle, publiées en 2022-2023 et traduites dans toutes les langues officielles de l’ONU; objectif visé 100%” et iii) “Exécution de projets pilotes dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la politique linguistique révisée, phase 1 pour le résultat escompté 1.1 dans le Secteur administration, finances et gestion”;*
 - *présentation d’une ventilation des ressources associées au résultat escompté 3.1 pour la promotion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle;*
 - *inclusion d’une comparaison des dépenses de développement par secteur entre 2022-2023 et 2020-2021 ainsi que d’une ventilation des dépenses de développement par résultat escompté et par secteur;*
- v) *a prié le Secrétariat d’établir une version révisée du projet de programme de travail et budget proposé pour l’exercice biennal 2022-2023 sur la base du point iv).*

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR PARTICIPATION AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (GNUDD)

document WO/PBC/32/5.

Le Comité du programme et budget (PBC) :

- i) demande au Secrétariat de poursuivre le dialogue avec le Bureau de la coordination des activités de développement afin d'obtenir des éclaircissements supplémentaires sur l'incidence de la participation de l'OMPI au GNUDD sur les activités de l'Organisation; et*
- ii) demande au Secrétariat de présenter un rapport sur la poursuite du dialogue mentionnée au paragraphe i) ci-dessus, afin de faciliter les délibérations sur la décision relative à la participation de l'OMPI au GNUDD à la trente-troisième session du Comité du programme et budget.*

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR POLITIQUE LINGUISTIQUE RÉVISÉE DE L'OMPI

document WO/PBC/32/6.

Le Comité du programme et budget (PBC) est invité :

- i) à prendre note du contenu du présent document; et*
- ii) à recommander aux assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, d'adopter la proposition de politique linguistique révisée présentée dans les parties III, IV, V et VI.*

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR MANDAT RELATIF À L'ÉVALUATION DES BUREAUX EXTÉRIEURS DE L'OMPI EN 2021

Le Comité du programme et du budget (PBC) a pris note des interventions et, en vue de l'élaboration du mandat pour l'évaluation des bureaux extérieurs de l'OMPI, a prié le Secrétariat :

- d'inviter tous les États membres intéressés à envoyer leurs vues par écrit concernant l'élaboration de ce mandat; et*
- de faire le point sur le statut et l'état d'avancement des contributions des États membres à la trente-troisième session du PBC aux fins de poursuite des discussions et d'examen.*

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR MÉTHODE DE RÉPARTITION DES RECETTES ET DU BUDGET PAR UNION

Le Comité du programme et budget (PBC) a pris note des interventions et a décidé de poursuivre la discussion sur la méthodologie de répartition des recettes et des dépenses par union à la trente-troisième session du PBC.